



L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail lance en interne un appel à candidatures en externe pour le poste de :

**Responsable de Formation dans les Centres de Formation  
au niveau des Etablissements Pénitenciers  
(Nombre de postes : 13)**

**Activités principales :**

Le responsable de formation est chargé principalement de :

- La campagne d'information au profit des candidats à la formation ;
- La préparation de la logistique pour la rentrée en formation ;
- L'encadrement des opérations de sélection et d'inscription des candidats à la formation ;
- La gestion du processus administratif relatif à la gestion des stagiaires en formation depuis l'inscription en formation jusqu'à la remise des diplômes ;
- L'encadrement et la gestion du processus du déroulement de la formation et des évaluations des stagiaires ;
- La gestion des ressources humaines et matérielles de l'établissement ;
- La gestion du processus de remise des diplômes aux lauréats.

**Profil requis :**

- Être agent statutaire de l'OFPPT ;
- Être classé à l'échelle 13 au minimum avec au moins 4 années d'exercice effectif dans la catégorie D ou plus.

**Dossier de candidature :**

- Formulaire de Candidature (**F2**) (pour les agents OFPPT) à renseigner sur le site : <http://recrutement.ofppt.ma>.
- CV actualisé ;
- Lettre de motivation ;
- Copie légalisée de la CNI (Recto-verso) ;
- Proposition d'un plan d'action de gestion et de développement de l'entité concernée.

**Modalités de dépôt de dossier de candidature :**

Les candidats sont invités à scanner les documents constituant leurs dossiers de candidature y compris le formulaire de candidature **F2** en format PDF et les envoyer sur le site :

<http://recrutement.ofppt.ma>

**Date limite de réception des candidatures est le 29 Mars 2019 à minuit.**

**NB :** Tout dossier transmis via un canal autre que celui précité ne sera pas pris en considération.

**Date et lieu du concours :**

Les candidats présélectionnés sur dossier seront convoqués à des tests d'évaluation, dont les dates et les lieux du déroulement seront indiqués ultérieurement.

**Affectation :**

Les candidats retenus seront affectés selon l'ordre de mérite aux établissements de formation PRD :  
**PL TAOUNALE - PL TETOUAN - PL OUAZZAN - PL AIT MELLOUL 1&2 - PLTATA - PL ZAGORA -  
PL SAFI - PL ESSAOUIRA - PL BOUAAARFA - PL SMARA - PL MARHCHOUCH - PL TIFELT 1&2 -  
PL LARACHE.**